

ABONNEMENT.

30 fr.
16
9
Poste:
35 fr.
18
10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, s. . . 30 c
Réclames, . . . . . 30
Faits divers, . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

SAUMUR, 21 JANVIER

A QUI LE TOUR?

Obligatoire après la nomination de M. Paul Bert à la résidence de Hué, qui va partir incessamment au Journal officiel, le rappel du général de Courcy n'est plus qu'une affaire de quelques jours.

Le commandant en chef du corps expéditionnaire va rentrer en France par l'un des prochains paquebots du service de Cochinchine.

Le général de Courcy est le sixième personnage qui disparaît dans le gouffre tonkinois: le Tonkin use vite les hommes qu'on y expédie.

Après le pauvre commandant Rivière, ce fut d'abord le général Bouët. Au général Bouët succéda M. Harmand, — un Saumurois, hélas! — ex-médecin de seconde classe, qui possédait tous les pouvoirs civils, militaires et diplomatiques.

Puis nous voyons, dans une période qui embrasse moins de deux ans, le gouvernement appeler successivement quatre officiers généraux de l'armée de terre ou de mer au commandement supérieur de nos forces dans l'Extrême-Orient. C'est l'amiral Courbet, remplacé au lendemain de son glorieux exploit de Son-Tay par le général Millot. C'est le général Brière de l'Isle, remplacé lui-même quelques mois après par le général de Courcy.

Maintenant voilà le général de Courcy, en disgrâce, remplacé à son tour par un coupeur de chiens de second ordre.

Ainsi la moyenne de la durée des grands chefs envoyés au Tonkin n'est pas tout à fait de six mois.

Ils ont juste le temps de faire le voyage, aller et retour, de commencer à connaître le pays, ses mœurs et ses habitants, et, au moment où ils vont réparer les erreurs inséparables d'un début aussi difficile, ils ont cessé de plaire au gouvernement qui les

rappelle et les remplace par des hommes nouveaux.

Telle est la politique coloniale du régime actuel. Quatre chefs en moins de deux ans, d'inégale valeur sans doute, mais tous investis des mêmes pouvoirs et chargés de la conduite de la même opération, à 3,000 lieues de la métropole, dans des conditions particulièrement difficiles, qui obligent le plus souvent chacun d'entre eux à ne prendre conseil que de lui-même et à appliquer ses propres idées, qui ne sont point celles de son prédécesseur.

Et l'on s'étonne qu'il n'y ait aucune suite dans les plans, qu'il surgisse des différences d'appréciation continuelles dans le but final et dans les moyens d'y parvenir, qu'il y ait divergence dans les vues, contradiction dans les mesures, incohérence dans les mouvements, saccades et à-coups perpétuels, qui rendent stériles les efforts et font qu'on piétine et qu'on patauge, sans aboutir à aucun résultat décisif.

Et, pour finir, au moment où les nouvelles de l'Annam sont médiocres et celles du Cambodge tout à fait mauvaises, on envoie là-bas, où il n'y a que deux forces sur lesquelles nous puissions compter, l'armée et les missionnaires, non-seulement un civil, mais un athée enragé d'irréligion.

M. Paul Bert ne sera pas arrivé depuis quinze jours que, forcément, il sera en mauvais termes avec les généraux qui restent là-bas; ses façons grossières de pédant mal élevé, son ignorance des hommes et des choses d'Extrême-Orient, ne peuvent manquer de produire des conflits.

Quant aux missionnaires, quelles relations peuvent-ils avoir avec ce bas et grossier persécuteur?

Lorsque cet homme aura entraîné quelque désastre, on le rappellera et il sera remplacé à son tour.

Nous croyons n'avoir pas six mois à attendre pour que le Paul Bert soit usé jusqu'à la corde; et déjà l'on peut se poser la question: A qui le tour?

Et la République veut faire de la politique

coloniale et des conquêtes à l'extrémité du monde! Quelle misère et quelle bêtise!

H. DE BRÉHALLES.

RÉPONSE DE M. DE BISMARCK A LÉON XIII

M. de Schlozer, ministre de Prusse près le Saint-Siège, a remis dimanche soir au Pape la lettre suivante:

Berlin, 13 janvier 1886.

« SIRE,

La gracieuse lettre dont Votre Sainteté m'a honoré, ainsi que la haute décoration qui l'accompagnait, m'ont causé une grande joie, et je prie Votre Sainteté de daigner recevoir l'expression de ma profonde gratitude.

Toute marque d'approbation se rattachant à une œuvre de paix à laquelle il m'aurait été donné de collaborer est pour moi d'autant plus précieuse, en raison de la haute satisfaction qu'elle cause à Sa Majesté, mon Auguste Maître.

Votre Sainteté a dit dans sa lettre que rien ne répond mieux à l'esprit et à la nature du Pontificat, que la pratique des œuvres de paix.

C'est par cette même pensée que j'ai été guidé en priant Votre Sainteté d'accepter le noble emploi d'arbitre du différend pendant entre l'Allemagne et l'Espagne, et en proposant au gouvernement espagnol de nous en remettre de part et d'autre à la décision de Votre Sainteté.

La considération du fait que les deux nations ne se trouvent pas dans une situation analogue par rapport à l'Eglise qui vénère en Votre Sainteté son chef suprême, n'a jamais affaibli ma ferme confiance dans l'élévation des vues de Votre Sainteté qui m'assuraient la plus juste impartialité de son verdict.

Les relations de l'Allemagne avec l'Espagne sont telles, par leur nature, que la paix qui règne entre ces pays n'est menacée par aucune divergence permanente de leurs intérêts, ni par des rancunes résultant de

leur passé, ou des rivalités inhérentes à leur situation géographique. Leurs bonnes relations habituelles ne sauraient être troublées, sinon par des causes fortuites ou par des malentendus.

Il y a donc tout lieu d'espérer que l'action pacifique de Votre Sainteté aura des effets durables, et, parmi ceux-ci, je compte en première ligne le souvenir reconnaissant que les deux parties garderont envers l'Auguste médiateur.

En ce qui me concerne, je saisirai toujours, et avec empressement, toute occasion que l'accomplissement de mes devoirs envers mon Maître et envers ma Patrie me fournira, pour témoigner à Votre Sainteté ma vive reconnaissance et mon très-humble dévouement.

Je suis avec le sentiment du plus profond respect, Sire, de Votre Sainteté, le très-humble serviteur.

» V. BISMARCK. »

Cette lettre est un véritable événement.

On remarquera tout d'abord que le chancelier de l'Empire d'Allemagne traite le Saint-Père comme un souverain et comme un souverain temporel. Ce seul fait est des plus considérables étant donnée la situation faite à la Papauté par le gouvernement italien.

La reconnaissance dont M. de Bismarck assure Léon XIII, de la part du gouvernement impérial, pour l'œuvre de paix qu'il a bien voulu accomplir, est également digne d'attention, ainsi que la protestation qu'il fait de saisir toujours avec empressement toutes les occasions que l'accomplissement de ses devoirs envers son Maître et envers sa Patrie lui fournoira pour témoigner cette reconnaissance.

Il y a dans cette lettre un avertissement, peut-être, donné à l'Italie et, en même temps, une leçon aux prétendus hommes d'Etat qui nous gouvernent et qui font de la destruction du Concordat, ainsi que de la guerre à la religion, la base même de leur politique.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

Et puis Léonik, avec sa lampe, vint rompre le charme mélancolique, tout à la fois doux et amer, de cette soirée d'été. La lampe répandit sa clarté dans la chambre, et nous quittâmes le balcon. Dans cette chambre, en grand désordre, nous apparurent des caisses de toutes sortes; puis, jetées sur le dossier d'un fauteuil, deux pelisses doublées de fourrure. Leur vue me fit sourire et pleurer. Elles me rappelaient le prochain voyage, et je me disais:

— Est-ce bien toi, Nadège, qui, d'ici peu de jours, sera transportée dans les lointaines contrées; toi, pauvre atome, tu vas te rendre aux extrémités de la terre, tu vas quitter le chaud pays de France pour les glaces sibériennes.

En cet instant rentrait ma mère. Sa promenade sur la grève était achevée; elle avait sans doute fait ses adieux au vieux pays breton, puis aussi, elle avait été prier à Notre-Dame-de-la-Bonne-Garde, la petite chapelle antique, toute rongée de mousse, seule toujours, fermée et mystérieuse au milieu de

la falaise dénudée où, le soir, dit-on, courent les korrigans et les feux follets.

Ma mère revenait en s'appuyant au bras de notre vieux ami. J'entendais distinctement, par la fenêtre, restée ouverte, sa voix claire, basse cependant, mais que rendait très-pure le grand silence de la nuit.

— Oui, amiral, disait-elle, croyez-le bien, ce n'est pas seulement l'amour que je porte au comte de Rudzen qui m'entraîne à le rejoindre, mais c'est aussi le devoir. Aux jours de l'épreuve, surtout, la femme chrétienne doit se montrer fidèle: celle qui craint de partager les peines, c'est qu'elle ne sait pas aimer.

Ils gravissaient le perron. Bientôt leurs pas résonnèrent sous la voûte du grand escalier; puis la portière fut soulevée, et les promeneurs prirent place devant le guéridon. La soirée se passa en famille. On parla longuement des difficultés du voyage. L'amiral de Stève donnait de sages conseils, et nous notions, sur un carnet, les précieux renseignements. A dix heures, notre excellent ami nous quitta; et, dans la chambre vivement éclairée, je restai seule avec ma mère, la regardant avec admiration.

Sous la lampe, son profil se découpait délicat et pur. Un détachement absolu se lisait sur son visage. Pourtant, de ses mains effilées et agiles, elle mettait, en rouleaux, toute une richesse de

pièces d'or; elle attachait aussi, les uns aux autres, de nombreux billets de banque, produit de nos ventes successives.

Sur le guéridon scintillaient sa rivière de diamants aux eaux limpides, son collier de rubis brillant comme une flamme, ses émeraudes d'une belle nuance verte, ses opales aux doux reflets comme une lumière d'étoile. Gravement, longuement, elle considéra ces pierreries, seule richesse que nous eussions emportée de Pologne, ces pierreries enchâssées dans l'or fin ou dans le vieux argent; puis, levant légèrement les épaules, dans un geste d'indifférence:

— Que m'importent ces trésors! sembla-t-elle dire. Beaux diamants qui, si longtemps, avez paré les comtesses de Rudzen, allez maintenant scintiller dans d'autres écrins; allez faire sourire d'autres femmes.... Rendez-les séduisantes... rendez-les joyeuses... Moi, je ne vous regretterai jamais, car j'ai choisi la bonne part: Sécher les larmes de celui que j'aime.

Pourtant, prise d'inquiétude, soudainement je vis changer l'expression de ses traits. Son œil s'agrandit comme s'il interrogeait; puis, d'un signe m'appelant, et me montrant les bijoux:

— Ces bijoux de famille sont ton patrimoine, Nadège, ils devraient t'appartenir un jour. Ai-je le droit de les sacrifier?... J'oubliais ta jeunesse; j'oubliais que, pour toi, l'avenir sera long.

Elle attendait anxieusement ma réponse. Pouvais-je me montrer moins généreuse, moins désintéressée que ne l'était ma bonne mère?

— N'hésitez pas, m'écriai-je; changez en or, en beaucoup d'or, toutes ces pierres froides et inutiles. Qu'est-ce qu'un plaisir de vanité auprès de cette immense joie: revoir et consoler mon père?

— Tu veux, Nadège... Tu consens à la vente?

— Je veux. Je consens.

Ses yeux rayonnèrent. Vivement elle m'attira près d'elle, et, toutes deux, silencieuses, immobiles, nous restâmes à contempler les bijoux. Ils nous disaient les fêtes d'autrefois; mais que nous impartaient les fêtes! Leur murmure semblait monter dans le passé; puis, graduellement, il venait s'éteindre dans le silence du manoir breton. C'était un silence grave et recueilli. Les étoiles continuaient de briller dans l'azur. Par la fenêtre, toujours ouverte, une fraîcheur délicieuse nous parvenait, et, la main dans la main, le cœur très-attendri, nous nous laissions aller à la douceur de vivre, de songer et d'espérer.

Août 18...

O France, chère France, chère Bretagne, quel souvenir vous me laisserez! Il me semble que c'était hier, ce départ de Kerlis. Je nous vois tous, dans la chapelle. Nous étions réunis devant l'image de Notre-Dame-de-la-Bonne-Garde. D'un pas chancelant notre vieux recteur monta les degrés de

## Chronique générale.

### M. GRÉVY EN ACCUSATION.

La seule commission qui ait pu se réunir lundi a repoussé la proposition de M. Michelin tendant à rechercher les responsabilités du Tonkin depuis ses origines jusqu'à ce jour en vue d'une mise en accusation. Il ne faut pas jeter de nouveaux bâtons dans les roues du char de la concentration qui est déjà suffisamment embourbé.

Toutefois, la commission a chargé M. Guyot-Dessaigne de formuler dans son rapport les plus expresses réserves touchant le droit qui appartient au pays seul de statuer par l'entremise de ses représentants sur la question de paix ou de guerre.

Or, formuler dans ces conditions ces réserves expresses, c'est déclarer implicitement qu'en ce point capital la constitution a été violée. Et qui a la garde de la Constitution ? M. Grévy. C'est donc M. Grévy que visent les réserves de la commission. C'est M. Grévy qui est mis en accusation. On peut compter qu'il se grâciera lui-même. Mais tout cela revient à dire qu'il n'y a pas plus de foi que de loi dans la République.

Quand ils se mêlent de donner des renseignements qui intéressent tant de familles, les journaux officiels devraient au moins se mettre d'accord.

La République française a donné des détails relatifs au rapatriement des troupes du corps expéditionnaire, et voici que la France les déclare inexacts.

Si nous en croyons ce journal, qui est en mesure d'être bien informé par ses amis de cabinet, aucune décision n'a encore été prise à l'état-major général.

Le général de division qui commandera définitivement le corps d'occupation n'est pas encore désigné.

C'est seulement à titre intérimaire et en sa qualité de plus ancien divisionnaire que le général Warnet va en prendre le commandement.

On télégraphie de Limoges que M. Leboeuf, préfet de la Haute-Vienne, est mort l'avant-dernière nuit, à deux heures, d'une attaque de goutte. Quoique gravement malade, M. Leboeuf, qui se trouvait mieux mardi, avait expédié les affaires de son département et on avait bon espoir de le voir se rétablir.

La candidature de M. Ranc sera probablement posée dans les Deux-Sèvres, où la mort de M. Ganne vient de laisser un siège vacant.

M. Develle, ministre de l'agriculture, a déclaré à la commission chargée d'examiner les propositions de relèvement des droits sur les céréales qu'il n'avait rien à reprendre des déclarations qu'il avait faites dans la précé-

l'autel, et la messe commença.

A genoux, pour la dernière fois peut-être, dans le sanctuaire antique, nous prîmes de toute notre âme; puis le bon pasteur, s'approchant de la balustrade, vint offrir, à notre adoration, le Sauveur caché sous les voiles des Saintes Espèces.

« Que le corps précieux et le sang de Jésus-Christ gardent vos âmes pour la vie éternelle. »

Et ses mains tremblantes pesaient, sur nos lèvres, la Divine Hostie, le pain des voyageurs, l'ami des affligés.

Alors vinrent les longs adieux au tombeau de mon aïeul. Une dernière fois, nos yeux noyés de larmes admirèrent, pour ne plus les oublier, la mer immense et les falaises diaprées; puis nos cœurs s'émuèrent aux sanglots de Pierre, à ceux d'Isabelle et d'Yvonne; les derniers baisers s'échangèrent. Lénik, l'amiral de Stève, pleuraient avec nous. Enfin, ce fut le départ.

Notre premier arrêt important eut lieu à Paris. Avant de quitter la France nous voulions connaître Mme Nariska, la mère de Serge. Je savais, par son fils, qu'en la voyant pour la première fois, la correction impossible de ses traits, leur expression austère avaient quelque chose d'imposant, mais qu'on sentait bien vite la bonté sous cette apparente froideur.

(A suivre.)

dente Chambre au sujet de la nécessité d'une protection à accorder à l'agriculture; mais aujourd'hui il estime qu'il est impossible de voter un nouveau relèvement de droits avant de savoir quel est l'effet produit par la loi votée l'année dernière, actuellement en effet.

On ne peut encore, faute de documents, préciser l'effet de cette loi. Il y a donc une étude préalable à laquelle il faut se livrer et qu'il compte faire en conviant la commission à la faire avec lui.

### LES FONDS SECRETS

On sait qu'il y a une proposition tendant à nommer une commission parlementaire de contrôle pour l'emploi des fonds secrets.

M. de Freycinet accepte le contrôle de l'emploi des fonds secrets pour les services intérieurs qui relèvent de la politique générale et de l'administration, mais il la refuse en ce qui touche les services de politique extérieure et la police de sûreté.

La République française annonce que M. le général Warnet est chargé de procéder au rapatriement par échelons de 12,000 hommes de troupes appartenant au corps expéditionnaire du Tonkin.

Le mouvement de rapatriement commencerait en février.

### CE QUE COUTE M. PAUL BERT

Le nouveau résident général à Hué jouira d'un traitement de 5,000 fr. par mois. De plus une allocation de 20,000 fr. lui sera donnée comme frais de premier établissement.

A ce prix-là, il n'est pas étonnant que M. Paul Bert préfère la vice-royauté du Tonkin à son seul siège de député.

C'est vraiment cher.

Il ne se passe guère de jours maintenant sans qu'il ne soit commis un ou plusieurs assassinats.

A Paris, la série de la semaine a commencé dans la nuit de lundi à mardi. Vers 4 heures et demie, dans un hôtel garni de la rue de Charenton, un nommé Georges Evrat, garçon marchand de vin, a tué sa femme à coups de tranchet.

Le cadavre de la victime a été envoyé dans la journée de mardi à la Morgue. Son meurtrier est au dépôt.

En province, un parricide a été commis à Puységui (Gironde).

M. Fournier, propriétaire, a été assassiné par son fils à coups de barre de fer.

### ASSASSINAT DU PRÉFET DE L'EUROPE.

D'après les nouvelles communiquées hier matin, la justice aurait constaté que le criminel devait avoir à Mantes un complice qui l'y attendait et qui a servi à dépister les recherches.

Un restaurateur de Mantes, M. P..., a déclaré que l'individu qui a été vu à la gare, et que l'on croit être le meurtrier, est venu le soir du meurtre manger chez lui. Il était accompagné d'un homme fort distingué et vêtu comme un gentleman, qui a soldé la dépense.

D'après cette déclaration, on le voit, le crime ne serait point l'œuvre d'un seul individu.

Le monsieur « bien mis », comme le dénomme le restaurateur en question, n'est point, ainsi que l'a fait son complice, revenu le soir à Paris; il est resté à Mantes. On ignore si, depuis, il en est reparti.

D'après le *Voltaire*, contrairement aux assertions de plusieurs journaux, il a été impossible de reconstituer la journée du préfet de l'Eure durant les mercredis qu'il passait chaque semaine à Paris.

Aucune arrestation n'a été opérée mardi. Les obsèques de M. Barrême ont dû avoir lieu aujourd'hui, à dix heures, à Pellegrue.

## ÉTRANGER

QUESTION D'ORIENT. — On télégraphie d'Athènes, 20 janvier :

« Tous les consuls ont reçu l'ordre de ra-

patrier les réservistes résidant à l'étranger. On pousse les préparatifs militaires avec la dernière énergie, et plus que jamais l'on est dans nos sphères gouvernementales disposé à la guerre, qui paraît absolument certaine aujourd'hui. »

Voici le texte de la réponse du gouvernement grec à la note des puissances :

« Les questions soulevées dans la péninsule des Balkans par le mouvement de Philippopolis n'ayant pas encore reçu de solution satisfaisante et les négociations pour la conclusion de la paix n'ayant pas même commencé, la Grèce ne saurait, en présence d'une semblable situation, procéder à la démobilisation et se conformer ainsi à l'invitation formulée par la note collective du 11 janvier.

« Au surplus, le gouvernement royal n'a pas manqué, dans ses circulaires à ses agents et par tous autres moyens en son pouvoir, de développer le point de vue où il s'est placé pour envisager des complications que d'autres ont provoqué dans la péninsule des Balkans.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 janvier.

Les achats du comptant ont repris avec un nouvel entrain depuis que la spéculation a commencé à réaliser ses bénéfices.

Le 3 0/0 se tient à 81.25, l'amortissable à 83.35, le 4 1/2 0/0 nouveau à 110.25.

Le moment serait bien choisi pour inviter le public à participer aux grandes affaires étudiées pendant la période d'inaction.

Le Crédit Foncier est à 1,332.50. Les obligations, toujours très en faveur, font des progrès et voient chaque jour s'élargir le cercle de leur clientèle. L'attrait des tirages est tel que celui qui possède une Commune 1880 veut avoir une Foncière 1885, afin de participer à douze tirages par an, un le 5 de chaque mois.

Pas de changement pour la Société Générale qui est toujours très-demandée.

La Banque d'Escompte est bien tenue. Les porteurs d'obligations hypothécaires des Mines d'Anzils peuvent trouver preneur au comptoir de M. Carbonoz (21, rue Bréa, à Paris), malgré la déchéance dont ce titre est frappé.

Le Panama, de plus en plus délaissé, tombe à 395.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer ont un marché très-suivi.

## Chronique militaire.

L'Agence Havas a communiqué la note suivante :

« Il est inexact que le général de Galliffet doive être remplacé à la présidence du comité de cavalerie par le général Cornat, qui commande actuellement le 18<sup>e</sup> corps.

» Sont, par suite, erronées toutes les suppositions relatives à des mutations dans le personnel des commandants de corps d'armée. »

### LA DÉCORATION DU TONKIN

Le ministre de la guerre vient de modifier le ruban de la médaille commémorative du Tonkin. Ce ruban, au lieu d'être mi-partie jaune et vert, comprendra des raies horizontales très-étroites, alternativement jaunes et vertes.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### MÉTÉOROLOGIE.

La situation actuelle est très-curieuse à considérer. Deux centres de tempête existent sur l'Europe, l'un sur le Danemark et l'autre sur le golfe de Gènes; tous deux occasionnent de violentes perturbations et des coups de vent très-forts.

Le mauvais temps de la Baltique a amené la nuit dernière sur notre région une tempête de neige. Le sol étant gelé, cette neige, qui a tombé une partie de la matinée sur Saumur et ses environs, a atteint environ 10 centimètres d'épaisseur.

Nous n'avons pas seuls ce privilège; hier il neigeait à Bordeaux, et en même temps un violent orage éclatait à Biarritz. Il en est de même en Normandie où on signale de la neige à Cherbourg pendant qu'un autre orage éclate à la pointe Saint-Mathieu. Les côtes d'Afrique sont également soumises à ces fluctuations, la mer y est furieuse et des orages nombreux sont signalés.

Cette situation atmosphérique est excep-

tionnelle, aussi serait-il téméraire de hasarder des pronostics.

### INAUGURATION DE LA GARE DE MONTREUIL-BELLAY.

Lundi 18 janvier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle gare de Montreuil-Bellay. Cette inauguration ne se signale à l'attention du public (aucun représentant de l'autorité administrative n'y assistant) que par un accident qui aurait pu avoir des conséquences fort graves.

La marquise placée sur l'entrevois a été emportée par une bourrasque. Les colonnes en fonte ont été tordues et jetées à terre; fort heureusement, les personnes qui assistaient au passage des trains d'inauguration n'ont pas été blessées.

(Journal de Maine-et-Loire.)

### COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

La prochaine session de la Cour d'assises de Maine-et-Loire s'ouvrira le lundi 8 février.

Jusqu'ici il n'y a que quatre affaires de fixées : trois attentats à la pudeur et un vol.

Le ministre de l'intérieur, par suite de l'assassinat de M. Barrême, vient d'inviter tous les préfets à ne voyager désormais que dans un compartiment réservé.

### ANGERS.

Les voleurs de l'église Saint-Jacques. — Le voleur renfermé par le sacristain de Saint-Jacques et pris lundi dans l'église de cette paroisse, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, a fini par donner son nom. Il s'appelle Richard Adolphe, est originaire de Paris, et se dit, comme nous l'avons annoncé hier, garçon de café.

Richard a fait également connaître son complice. C'est un nommé Houdin ou Oudin, marchand ambulancier, sans domicile fixe; il est âgé de 25 à 28 ans. La police est sur sa piste.

Comme Richard a déclaré que son compagnon et lui se rendaient à Nantes, on se demande s'ils ne font point partie de la bande des dévaliseurs d'églises qui opère en ce moment dans les paroisses voisines du chef-lieu de la Loire-Inférieure.

Quand le sacristain aperçut les deux mal-fauteurs, Richard se préparait à visiter un tronc, pendant que Oudin montait la garde sous le clocher.

## L'éclairage électrique à Tours

Lundi soir, trois cents personnes environ s'étaient rendues à l'usine centrale de la Compagnie internationale d'électricité, sur l'invitation de M. Ernest Mazereau, imprimeur, président du conseil d'administration de la Compagnie.

Lundi, en effet, devaient avoir lieu l'inauguration de l'usine et des expériences destinées à montrer les effets du nouvel éclairage.

Dans l'assistance on remarquait le vénérable archevêque de Tours, M<sup>re</sup> Meignan, assisté de M. l'abbé Deschamps, vicaire général; M. Daunassans, préfet d'Indre-et-Loire, accompagné de son chef de cabinet; M. Maurice, président du Tribunal civil; M. Paul Lesourd, président de la chambre de commerce; le conseil municipal de Tours; M. le proviseur et les professeurs du lycée; M.M. les ingénieurs des mines, des ponts et chaussées et des chemins de fer d'Orléans et de l'État, ainsi qu'un grand nombre de notabilités de la ville.

Nous avons remarqué en outre des délégations de secrétaires de la haute banque parisienne, des ingénieurs et des professeurs éminents de Paris, M. Turgan, le créateur des téléphones, M. Brozon, avec une délégation des élèves de l'école centrale, etc.

En quelques paroles, M. Mazereau a remercié l'assistance de la sympathie qu'elle avait bien voulu témoigner à l'entreprise. M. Naze, directeur de l'usine, a parlé ensuite et a exposé les détails divers du fonctionnement des machines et des appareils.

Puis M. Gaulard, l'éminent électricien auquel on doit l'invention des générateurs secondaires, ingénieux appareil qui rend absolument maître de cette puissance incalculable qu'on appelle le fluide électrique,

M. Gaulard a commencé par témoigner en termes émus sa gratitude à M. Naze dont l'énergie persévérante a largement contribué à l'établissement, en France, de ce système à la distribution de la force électrique. Il a fait ensuite une conférence fort intéressante sur cette même force, sur sa production sur cette même force, sur sa production industrielle et sa distribution à grande distance. Il a terminé par quelques paroles chaleureuses sur l'avenir brillant auquel est appelé l'emploi de l'électricité, objet des études approfondies de plusieurs générations de savants, et qui appartient désormais au domaine de la pratique.

Cette conférence a été interrompue à plusieurs reprises par les applaudissements de l'assistance.

Pendant tout ce temps, l'usine était éclairée par une cinquantaine d'accumulateurs petit modèle. L'ordre a été donné de mettre en marche l'une des machines à vapeur actionnant une grande dynamo Siemens. Alors a jailli dans les lampes soumises à l'action de ce puissant générateur un jet de lumière d'un blanc le plus pur, d'un éclat incomparable, d'une fixité absolue. La foule a répondu par une exclamation de surprise et d'admiration.

M. Meignan, M. le Préfet et les autorités qui les accompagnaient ont visité les différentes parties de l'usine. Dans le laboratoire, éclairé d'une façon féerique par de nombreuses lampes, M. Gaulard a donné des explications techniques, qui ont été écoutées avec le plus vif intérêt. Sur la demande qui lui en a été faite par M. Mazeau, le vénérable prêtre a béni l'usine et a formé des vœux pour sa prospérité.

L'expérience a été concluante. La dynamo a fourni de la lumière à deux grands arcs placés sur la place du Palais et aux magasins du côté droit de la rue Royale, jusqu'à la rue de l'Archevêché.

La comparaison a été dès lors facile à établir entre la nouvelle lumière et le gaz, qui paraissait bien pâle à côté.

Cependant l'usine à gaz n'avait pas ménagé la pression; les consommateurs ont dû s'en apercevoir aux compteurs. Les commerçants et le public peuvent maintenant juger les deux éclairages en connaissance de cause. (L'Indre-et-Loire.)

Mardi ont continué, rue Royale, les expériences d'éclairage électrique.

La rupture d'un conducteur, tout accidentelle d'ailleurs, avait interrompu le courant lundi après le premier poste secondaire, et avait arrêté l'action des générateurs électriques à la rue de l'Archevêché.

Avant-hier, le point de rupture a été découvert en quelques instants, grâce à un galvanomètre d'une sensibilité extrême, et aussitôt réparé. Les magasins de la rue Royale, jusques et y compris le café du Commerce, ont été éclairés, et les résultats ont été supérieurs encore à ceux de l'expérience de samedi.

Les magasins du passage Saint-François, le café du Commerce, présentaient un aspect splendide. Une seule lampe, mise en action dans le bureau de rédaction de l'In-

dre-et-Loire, répandait une lumière au moins égale à celle d'une cinquantaine de bougies.

La reconstruction du grand Théâtre semble marcher assez activement; l'architecte et la municipalité ont-ils pensé à doter la nouvelle salle de la lumière électrique? — L'occasion s'en présente et ne sera jamais plus favorable. — On sait les heureux résultats obtenus à l'Opéra avec ce système; nous sommes persuadé qu'il y a là une idée éminemment heureuse et pratique à tous les points de vue. — Tours continuerait ainsi à donner l'exemple aux autres villes. (L'Indre-et-Loire.)

#### LE PEINTRE BAUDRY.

Le corps de Paul Baudry a été embaumé; on attend pour les funérailles son frère, l'architecte, qui a reçu en Egypte la nouvelle de sa mort et se hâte de rentrer en France.

Les cinq frères et sœurs de Paul Baudry sont :

M. Ambroise Baudry, architecte; M. Auguste Baudry, fabricant de chaussures à La Roche-sur-Yon, successeur de son père; M<sup>me</sup> Guerrier, veuve de l'ancien secrétaire de l'état-civil de La Roche; M<sup>me</sup> Sartoris, femme du professeur de dessin du Lycée; M<sup>me</sup> Sartoris, femme du vérificateur des poids et mesures des Sables-d'Olonne.

L'illustre peintre a reçu les derniers sacrements au milieu de sa famille, de M. et M<sup>me</sup> Charles Garnier, et de nombreux amis.

Après les prières de l'Eglise, récitées par M. l'abbé Lecocq, son corps a été provisoirement déposé dans un caveau, à l'entrée de l'église Notre-Dame-des-Champs.

Le jour des obsèques, il sera ramené rue Notre-Dame-des-Champs, 56, d'où le cortège partira pour le cimetière de Montparnasse.

L'opinion publique réclame pour le grand peintre, enfant de La Roche-sur-Yon, une statue dans sa ville natale.

Quant à l'artiste qui fera revivre les traits du maître, il est, dit la *Vendée*, tout indiqué: c'est son compagnon de jeunesse et d'études, son vieil ami, un autre Vendéen, un autre enfant de La Roche, un autre artiste de haute valeur, le statuaire Guillon.

On écrit de La Roche-sur-Yon que le Conseil municipal de cette ville vient de décider l'érection d'un monument à la mémoire du grand peintre Paul Baudry.

#### LA MORUE ROUGE.

Par arrêtés des préfets d'Indre-et-Loire et de la Loire-Inférieure, la vente de la morue rouge est interdite dans ces départements.

Il n'est peut-être pas inutile d'expliquer ici ce que l'on entend par *morue rouge*, très-dangereuse pour la santé puisqu'elle occasionne dans l'organisme des désordres toxiques d'une certaine gravité.

La morue qui les cause, présente une coloration anormale du tissu musculaire,

coloration variant du rose tendre au rose orangé et s'observant de préférence sur les bandes musculaires situées dans le voisinage de la tête et de la colonne vertébrale. A mesure que la décomposition s'accroît, la couleur rouge envahit plus profondément le tissu musculaire qui perd sa consistance normale et forme une masse molle s'effritant avec facilité.

A l'EPICERIE CENTRALE, on vend le Sucre raffiné 0 fr. 50 c. le 1/2 kil.; — le Café Zanzibar grillé, 2 fr. le 1/2 kil.; — le Chocolat de la C<sup>ie</sup> Coloniale, 2 fr. 20 le 1/2 kil. au lieu de 2 fr. 50; — la Chartreuse jaune du Couvent, le litre, 6 fr. 75 c.; — des Vins rouges du pays, garantis naturels, le litre, 0 fr. 40 c. — Envoi gratis sur demande du catalogue général.

Nous recommandons une pauvre mère de famille, veuve d'un avocat, qui a eu de grands revers de fortune. Elle demande à faire des écritures, copies, à soigner des enfants, de l'ouvrage à son domicile, ou quelques heures par jour chez les particuliers.

S'adresser au bureau du journal, aux initiales J. R.

## LE CANAL DE SUEZ

Tout capitaliste désire doubler ses économies. En rentes et obligations, c'est impossible. La seule valeur qui les dépasse encore en solidité, et qui seule réalisera son désir, c'est l'ACTION SUEZ. Son prix exagéré de 3,550 pour 69 fr. en 1881 fut ramené à 2,200 fr. pour 87 fr.; mais ses dividendes prochains atteignant sûrement le double de ceux d'aujourd'hui, sa valeur, comme placement, se doublera également, 3,710 pour 130 fr., dividendes dès 1890, et 4,700 pour 165 fr., dividende progressif en 1898. Lire dans la plus utile des brochures: LE CANAL DE SUEZ, parue à la librairie TRUCHY, boulevard des Italiens, 26, Paris (Envoi 30 c.), les raisons pourquoi le Suez atteindra sous peu 2,500 et 3,000 fr., pour 96 fr. et 107 fr., dividende possible en 1886.

Aucun placement ne l'égalé. Tout capitaliste aurait des regrets de n'avoir pas examiné la brochure-étude, et profité des bas cours passagers actuels du Suez, afin de s'assurer le doublement, en tout repos, de ses épargnes, possible seulement en actions Suez.

Quant à se défier du Suez avant 2,500 fr., lire pourquoi ce serait un erreur financière, et comment l'entreprise, si éminemment nationale, tomberait entièrement entre les mains de capitalistes étrangers plus avisés et mieux renseignés.

LA CRÉOSOTE. — Tous les dentistes se réjouissent; en effet, on use à l'heure actuelle et on abuse de la créosote pour les bronchites, sous forme de vin créosoté ou d'huile de foie de morue ou de capsules créosotées. Or, on sait que la Créosote fait tomber les dents en morceaux. Nous conseillons d'employer de préférence pour les Rhumes, les Bronchites et les Catarrhes, les DRAGÉES RUSSES, le seul remède reconnu jusqu'ici héroïque et entièrement inoffensif. Adresser 1 fr. 50 à M. le Directeur de la Pharmacie Continentale à Paris pour recevoir franco un flacon de Dragées Russes.

## Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 25 janvier 1886,

## LAKMÉ

Opéra en 3 actes, par MM. Gondinat et Ph. Gillo, musique de Léo DELIBES.

Distribution:

Gerald.....	MM. Goffoël.
Frederic.....	Dechesne.
Nilakantha.....	Neveu.
Hadji.....	Démon.
Un cipaye.....	Pascaud.
Un dombou.....	Lombard.
Un marchand.....	Allemand.
Lakmé.....	M <sup>me</sup> Dorian.
Malika.....	De Vita.
Miss Ellen.....	Dulauren.
Rose.....	Vandermeeren.
Mistress Bentson.....	Cantrelle.

Hindous hommes et femmes, officiers anglais et dames anglaises, matelots, bayadères, marchands et marchandes, soldats, tambours, fifres, Chinois, brahmanes.

AU 2<sup>e</sup> ACTE: Grand Cortège de la Bourga.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

## Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 21 janvier

L'ÉTOILE DU NORD, opéra-comique en 3 actes, musique de G. Meyerbeer.

Le ROS BOYVEAU-LAFECTEUR est un sirop réparateur et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an xiii. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROS BOYVEAU-LAFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gomme, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFECTEUR.

LES PERSONNES AFFAIBLIES par un appauvrissement du sang, auxquelles leur médecin conseille l'emploi du FER, supporteront sans fatigue les gouttes concentrées de FER-BRAVAIS, de préférence aux autres préparations ferrugineuses. Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, à terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## UN RÊVE DE JEUNE FILLE

Deux jours plus tard, M. Delmont arrivait triomphalement auprès d'Aline tenant à la main une lettre ouverte.

— Eh bien! qu'avais-je dit? s'écria-t-il, Ernest est parti d'ici charmé, ravi; il t'aime, et son père m'écrit pour me demander ta main; que répondrais-tu?

— Vous proposez-vous donc de répondre immédiatement?

— Non sans doute; je veux te laisser le temps de la réflexion; j'attendrai jusqu'à demain, ou plus si tu le désires.

Aline parut pensive tout le reste du jour, et il ne fut pas question une seule fois entre elle et son père de l'importante décision qu'elle devait prendre.

Vers le soir, M. Delmont, assis sur une terrasse, aspirait à longs traits l'air agréable et pur qui s'imprégnait peu à peu d'une délicieuse fraîcheur. Tout à coup Aline se glissa doucement auprès de lui.

— Cher père, dit-elle de sa voix la plus câline,

j'ai bien réfléchi, et je ne puis me décider à épouser Ernest Sauvenel.

— Pourquoi donc? fit M. Delmont avec un geste d'étonnement.

— Je désire ne pas vous quitter; je ne veux pas me marier encore.

— Dans ce cas c'est tout bonnement un ajournement; j'écrirai à M. Sauvenel pour gager du temps; je lui ferai comprendre que tu ne peux pas te décider en ce moment, mais que s'il veut attendre tout pourra s'arranger selon ses desirs.

— Non, non, n'écrivez pas ainsi; ne lui laissez pas d'espoir; j'entends rester libre, entièrement libre de ma personne. Si vous voulez me faire un grand plaisir, dites bien poliment à M. Sauvenel qu'il vous est impossible d'accorder ma main à son fils, puis ne me parlez plus de ce mariage, je vous en prie.

— Tu as vraiment d'étranges idées, Aline.

— Vous trouvez, cher père; mais je compte sur votre indulgence, vous écrirez dans ce sens, n'est-il pas vrai?

— Il le faut bien, car je ne voudrais pour rien au monde te faire violence.

— Je vous remercie de votre bonne promesse, fit la jeune fille en donnant un baiser à son père.

Puis elle s'éloigna légère et joyeuse.

— Voilà une singulière chose, se dit M. Delmont resté seul, Aline a toujours été soumise, douce

comme un agneau; je croyais que, pour son mariage, elle suivrait aveuglément mes conseils, et loin de là elle apporte dans cette circonstance une inconcevable obstination.

« Il me semblait qu'Ernest Sauvenel devait lui plaire, car il a l'air d'un excellent garçon; il est aimable et passablement spirituel. Que pourrait-elle désirer de mieux? La chère enfant est sentimentale, impressionnable; elle tient cela de sa mère, ma pauvre Caroline. Je l'aimais sincèrement et je me suis jusqu'à quel point je l'ai rendue heureuse. Elle se mettait en extase devant un ciel étoilé, devant un beau coucher de soleil, et je ne partageais pas tous ces attendrissements.

« Elle avait des accès de mélancolie que je ne m'expliquais pas, car il me fallait à moi de la joie, du mouvement. Caroline souffrait de ne pas être comprise; il y avait parfois entre nous des froissements que j'ai souvent regrettés depuis lors; mais il était impossible que cela fût autrement, car nos deux natures étaient trop dissemblables.

« Quand Aline aimera quelque'un ce sera de toute son âme; je me demande si elle n'a pas déjà fait son choix; mais non, il n'en peut pas être ainsi. J'ai toujours été pour elle un père très-indulgent, et en revanche elle m'a constamment laissé lire dans son cœur comme dans un livre ouvert; elle n'a certainement pas de secrets pour moi. Enfin l'avenir éclaircira tout cela; et je ne désire qu'une

chose, c'est qu'Aline soit heureuse.

Tandis que M. Delmont agitait toutes ces pensées dans son esprit, Aline, retirée dans sa chambre, savourait en silence les pages d'un livre qu'elle tenait à la main. On eût dit qu'il s'en exhalait un parfum exquis dont son âme se pénétrait.

Ce n'était pas un récit compliqué plein de péripéties romanesques, mais l'histoire touchante d'un enfant jeté par le hasard de sa naissance dans une vie de désordre, puis y échappant par un effort de sa volonté, et se régénérant par l'amour d'une humble fille des champs, par le spectacle des grandes scènes de la nature.

Quand Aline eut tourné le dernier feuillet elle resta plongée dans une sorte d'extase, de recueillement. Son esprit arraché aux choses de la terre s'élevait dans un monde idéal tout peuplé de visions poétiques et enchantées.

(A suivre.)

VIRGINIE NOTTRET.

Entendu dans une soirée bourgeoise:

— Vous avez un frère, monsieur?  
— Oui, madame, j'en ai un.  
— Un seul?  
— Mais, oui, madame...  
— C'est étonnant! Je fis dernièrement la même question à mademoiselle votre sœur, qui me répondit qu'elle en avait deux.

Étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION AMIABLE**  
Le dimanche 24 janvier 1886, à une heure, en la mairie de Varrains,

## D'une Maison

Sise à Varrains, Grande-Rue, Joignant M. Duveau, M. Espert et autres ;  
ET DE DIVERS

**Morceaux de Terre, Bois taillis et Vigne,**

Sis communes de Varrains, Dampierre, Souzay, Brézé et Chacé.

S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, ou à M. LANGLOIS, expert-comptable, à Saumur. (42)

## A VENDRE

OU A LOUER

Pour Noël 1886,

## Vaste Maison

RUE SAINT-JEAN,

Occupée par M. Grellet, tapissier.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur. (472)

Étude de M<sup>e</sup> BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

## VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le DIMANCHE 24 JANVIER 1886, et jours suivants, s'il y a lieu, à midi, en une maison ci-devant occupée par M<sup>e</sup> veuve EPAGNEUL, au bourg de Varennes, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de ladite dame EPAGNEUL.

On vendra notamment : lit garni, armoire, buffet avec vaisselier, autre buffet, chaises, vaisselle, linge, effets de garde-robe et un grand nombre d'objets divers.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais. (49)

## CAVE A LOUER

PRÉSENTEMENT

Rue de Fenet, n° 25.

S'adresser à M<sup>e</sup> Roux, place Saint-Pierre, n° 2. (38)

## A VENDRE

Très-bon Cheval rouan âgé de 6 ans, taille 1 m. 60 environ, trottant bien.

S'adresser au bureau du journal.

## A VENDRE CHEVAL

Neuf ans, 1<sup>m</sup> 65, bai, se monte et s'attelle.

S'adresser rue de la Grise, 13.

## A VENDRE

**CROISÉES, PORTES et PLACARDS** de toutes grandeurs

S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER UN HOTEL

Pour cause de santé,

Situé sur la place, à Fontevault. S'adresser à M. SAULAY, qui l'habite. (40)

**SPÉCIALITÉ DE TRAVAUX EN CIMENT ET MOSAÏQUES**

Venitiennes & Romaines

**VERCELLETTI FRÈRES**  
A SAUMUR

2, place du Mouton, 2.

Vente de ciment en gros et détail.

3, Rue d'Orléans, 3

## OURTOULE

Fumiste-Tôlier

Grand assortiment d'appareils de chauffage.

Cuisinières, poêles, grilles à coke, cheminées fonte, tôle et faïence, chenets, porte-pelles et pincettes, poterie de fonte élamée et émaillée, buanderies, etc., etc.

Construction de fourneaux de cuisine, calorifères de cave, calorifères portatifs et sur place, exécution garantie.

Fours de Boulanger et Pâtissier.

Prix modérés.

Voulez-vous orner votre salon de deux jolis tableaux ?

Envoyez franco par la poste **SIX francs** à M. PASQUIER, cimentier-rocailleux à Saumur, et vous recevrez les deux plus belles photographies que l'on puisse rencontrer. Si vous n'en voulez qu'un, le prix est de 4 francs.

Le tableau se compose d'une construction, de plusieurs bassins formant cascade, dont les bords sont couverts d'animaux en rocailles et terminés par un rocher représentant l'histoire de sainte Geneviève de Brabant, connue de tout le monde. (913)

## Offres et Demandes

**200 mètres carrés** d'excellente terre de jardin ; le propriétaire en fait l'abandon à quiconque voudra les extraire du jardin qu'on veut transformer en cour.

S'adresser, sans retard, rue de l'Ermitage, 3.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour **apprendre un état.**

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières et une **apprentie.**

S'adresser 22, rue du Marché-Noir. (30)

M<sup>me</sup> RICHARD, 20, rue Saint-Jean, demande de suite une bonne **ap-prêteuse** pour les Modes. — Bonnes références. (39)

ON DEMANDE une **domestique** sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

## FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

**COUVERTURES EN ARDOISES**

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges.

Breveté s. g. d. g.

## LEMAIRE-BERSOULLÉ

M<sup>e</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans motiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive. Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières. (904)

**CIDRE MOUSSEUX** première quat., 20 fr., 230 litres. — MAUGET, à Nozay (Loire-Inférieure).

Saumur, Imp. P. GODET.

En cours de publication dans

## LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

**Le SECRET du MARI**  
Roman posthume et inédit  
Par OCTAVE FÈRE

**LA MÈRE RAINETTE**  
Par CHARLES DESLYS

**SAUVÉE PAR LA MORT**  
Par CHARLES - BERNARD DEROSNE

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES  
Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :  
DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale : 1 an, 8 fr. 50 ; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection se compose actuellement de 55 Volumes et renferme les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation : romans de Charles MÉROUVÉL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

## VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE de VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

## LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 29<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale et, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

SANS PALAIS NI CROCHETS

## DENTS

# Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 JANVIER 1886

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 22	81 35	Est	795	796 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515 50	516 50
3 % amortissable.	83 50	83 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	1270	1260	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	532 50	530	Est	383	382
3 % (nouveau)			Midi	1165	1162 50	— 1865, 4 %	530	530	Midi	389 25	383
4 1/2 %	107	107	Nord	1555	1560	— 1869, 3 %	410 50	469 50	Nord	391 50	392
4 1/2 % (nouveau)	110 25	116 45	Orléans	1362 50	1357 56	— 1871, 3 %	398	397	Orléans	384 75	385
Obligations du Trésor.		308	Ouest	871 25	875	— 1875, 4 %	520	518 50	Ouest	383	382
Banque de France.	4580	4615	Compagnie parisienne du Gaz.	1130	1527 50	— 1876, 4 %	519	520	Paris-Lyon-Méditerranée.	383 50	382 75
Société Générale.	448 75	448 75	Canal de Suez.	2171 25	2175	Bons de liquid. Ville de Paris.	529	528	Paris-Bourbonnais	363 50	384
Comptoir d'escompte.	1065	1005	C. gen. Transatlantique.	470	475	Obligations communales 1879.	461	461	Canal de Suez.	583	583
Crédit Lyonnais.	523 75	523 75	Russe 5 0/0 1870.	100 25	99 50	Obligat. foncières 1879 3 %.	455	454 75			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	13 0	1325				Obligat. foncières 1883 3 %.	370	371			
Crédit mobilier.	218 75	220									

## CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans						LIGNE DE L'ÉTAT																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.						SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR												
	3 heures	8 minutes	du matin.	express-poste.	matin (s'arrête à la Possonnière)	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte					
6	—	55	—	—	—	Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 43	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	9 51	
9	—	13	—	—	matin, omnibus-mixte.	Chacé.	6 15	7 32	8 58	1 24	4 02	7 55	Chacé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	—	PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56	PortBoulet	8 26	12 18	6 20	9 50	
1	—	25	—	—	soir.	Montreuil.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Montreuil.	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	—	Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 36	
3	—	32	—	—	express.																									
7	—	15	—	—	omnibus.																									
10	—	36	—	—	(s'arrête à Angers).																									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.						SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.												
	3 heures	26 minutes	du matin.	direct-mixte.	omnibus.	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	
8	—	21	—	—	—	Saumur (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil.	7	1 55	8 25	Poitiers.	5 50	12 50	6 15					
9	—	37	—	—	express.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 18	1 19	4 30	7 57	Loudun.	8 23	2 51	9 55	Neuville.	6 28	1 28	7 56					
12	—	48	—	—	soir, omnibus-mixte.	Lernay	7 02	—	2 11	—	8 51	Lernay	6 07	9 21	—	4 37	—	Arçay.	8 27	3 4	10 14	Mirebeau.	6 55	1 57	7 56					
4	—	44	—	—	—	Brion-s-Thouet.	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 53	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay.	7 50	2 53	9 18					
7	—	4	—	—	omnibus (s'ar. à Tours)	Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 25	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun.	8 43	3 56	10 38					
16	—	24	—	—	express-poste.													Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 38	11 7					

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur.